

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Initiation à la pédagogie			
Code	PETE1B04EM	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PETE1B04EMA	Pédagogie générale	30 h / 3 C
PETE1B04EMB	Psychologie des apprentissages	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PETE1B04EMA	Pédagogie générale	30
PETE1B04EMB	Psychologie des apprentissages	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pédagogie générale			
Code	6_PETE1B04EMA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour but d'étudier et d'analyser les outils pédagogiques (méthodes, activités didactiques...) pour les utiliser de façon consciente et réflexive.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Maîtriser les éléments théoriques relatifs à chaque pratique pédagogique envisagée ;
- Définir chaque pratique, en présenter les caractéristiques, les étapes de mise en œuvre, le rôle de l'enseignant, les activités suscitées chez les apprenants, les points forts et les limites ;
- Identifier la ou les pratique(s) pédagogique(s) en œuvre dans une situation donnée et justifier sa réponse ;
- Proposer une pratique pertinente face à une situation donnée et justifier sa réponse.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les besoins éducatifs, La pédagogie par projet ;
- La pédagogie par contrat ;
- Le travail de groupe ;
- Les situations-problèmes ;
- L'apprentissage par problèmes ;
- Les ateliers d'apprentissage ;
- La pédagogie par le jeu ;
- La simulation et le jeu de rôle ;
- La pédagogie différenciée ;
- L'enseignement programmé ;
- L'enseignement modulaire ;
- Les démarches d'apprentissage guidé ;
- Le travail individualisé par fiches ;
- La pédagogie coopérative ;
- La pédagogie explicite ;
- La pédagogie inversée.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral ;
- Travaux de groupe ;
- Approche interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les objectifs d'examen sont fournis aux étudiants.

Ouvrages de référence

- Pourtois J.-P. & Desmet H. (2004). L'éducation postmoderne (4e éd.). Paris. P.U.F.
- Morissette R. & Voynaud M. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Québec: Chenelière Education.
- Pierret-Hannecart M. & Pierret P. (2006). Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui (2e éd.). Bruxelles : De Boeck
- Divers articles de revues.

Supports

Un syllabus est distribué à l'attention des étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de janvier se présente sous la forme d'une épreuve écrite.

Un travail sera également demandé au cours du quadrimestre, celui-ci intervient pour 20% de la cote.

Le travail en classe (travaux de groupes réalisés consciencieusement en respectant les consignes) fait bénéficier l'élève d'un coefficient multiplicateur de 1,2. Si le travail a été réalisé sans respecter les consignes la cote reste inchangée. En cas de travail non réalisé la cote est multipliée par 0,8

En cas d'échec, l'étudiant représente un examen écrit en juin, une troisième session est également organisée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	6_PETE1B04EMB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Survoler diverses pédagogies n'est pas anodin. Si les enseignants sont capables d'appliquer de façon intuitive les termes précisés dans ce cours, peu d'entre eux sont capables de préciser les caractéristiques des courants pédagogiques sous-jacents. De même, il est extrêmement intéressant d'analyser les pratiques d'enseignants capables de préparer et d'animer des leçons basées sur un matériel pédagogique semblable tout en mettant en œuvre différents modèles pédagogiques. Donner une réponse sérieuse à la question : « comment enseigner ? » implique d'avoir préalablement répondu à la question : « que sait-on aujourd'hui de la manière dont les individus apprennent ? » Ce cours apportera quelques réponses à ces questions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Behaviorisme, constructivisme, cognitivisme et autres courants pédagogiques.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral ;
- Travaux de groupe ;
- Approche interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges (corrections, réponses aux questions, aides,...) sont possibles en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Ouvrages de référence

- Articles issus de diverses revues et publications.
- Une bibliographie complète est précisée dans les notes de cours.

Supports

□ Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de janvier se présente sous la forme d'un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).